

### L'ajournement

Je le répète, servir son pays constitue le plus grand honneur à atteindre. En assurant leur avenir financier, on permettra à plus de gens d'apporter leur contribution à la vie politique canadienne. Cependant, avant de poursuivre il faut examiner plus en détail les conséquences, car les deux points de vue que j'ai mentionnés ont de la valeur et sont méritoires.

Certes le projet de loi C-237 essaye de traiter une question à laquelle tous les pays démocratiques se sont constamment attaqués. Il ne fait aucun doute que ce projet de loi a besoin d'être discuté plus en détail mais son objectif se comprend parce qu'il permettrait effectivement à davantage de gens de se présenter à des élections. C'est l'essence même de la démocratie.

Je félicite le député de Nickel Belt de nous avoir signalé cette question aujourd'hui. Ce projet de loi contient des éléments très intéressants. En fait, j'ai dû moi-même prendre une telle décision. J'ai travaillé pendant 23 ans dans une société qui ne peut pas me reprendre. Cependant, j'estime que c'est à l'intéressé à prendre la décision.

Je remercie le député de nous avoir saisis de cette question aujourd'hui. A mon avis, nous devrions en discuter davantage et l'étudier de divers points de vue. Ce projet de loi sera peut-être adopté finalement et se traduira par un système qui sera ouvert à beaucoup d'autres Canadiens.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. Conformément au paragraphe 42(1) du Règlement, l'ordre du jour est supprimé du *Feuilleton*.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

L'AGRICULTURE.—LA PERTE D'UNE ESTAMPE D'INSPECTION DES VIANDES À UNE USINE DE KITCHENER/LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'INSPECTEURS

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame la Présidente, le 28 septembre, j'ai soulevé une question concernant l'intégrité du système d'inspection de la viande et des conserveries de viande du gouvernement du Canada. Elle découle de deux sujets d'inquiétude. Premièrement, n'était-ce pas à la fin d'août ou au début de septembre qu'un tampon d'inspection de la viande a été perdu à l'usine J. M. Schneider de Kitchener? Il ne semble pas que le gouvernement ait indiqué clairement si on avait ou non retrouvé ce tampon.

On rapporte qu'on assure la sécurité des tampons dans cette usine avec beaucoup de négligence et de relâchement, mais je demande au gouvernement de nous assurer qu'on effectue des recherches pour retrouver le tampon perdu afin qu'il ne soit pas utilisé de façon frauduleuse, et qu'on prend les mesures de sécurité nécessaires. Cette affaire a été signalée dans la presse et remis en question l'intégrité et la sécurité de tout le système

aux yeux du grand public. On ne m'a pas dit clairement si l'estampe avait été retrouvée, si elle avait été remplacée, si elle avait été utilisée de façon frauduleuse, si une enquête de police avait eu lieu ou ce qui s'était passé. On ne m'a donné qu'une réponse générale.

• (1815)

Le deuxième aspect de ma question supplémentaire porte sur le programme gouvernemental en vertu duquel on réduit le nombre d'inspecteurs des viandes partout au Canada. Le 1<sup>er</sup> octobre, soit deux jours après ma question, le gouvernement a instauré un nouveau programme en Ontario en vertu duquel on réduira le nombre d'inspecteurs dans des abattoirs de volailles, dans au moins deux usines pilotes, à 85 p. 100 de leur niveau antérieur. Dans une usine de très grande taille, on fait passer de 35 environ à environ 30 le nombre d'inspecteurs et on confie les tâches d'inspection à des membres du personnel de l'usine, qui n'ont ni la même objectivité ni la même responsabilité que l'inspecteur du gouvernement. Ce qui préoccupe davantage, c'est que le programme qui est instauré dans deux usines pour le moment doit finalement être appliqué dans tout le pays, le premier janvier, si j'ai bien compris. Je tiens à obtenir l'assurance que ce système d'inspection rapide ou simplifiée des poulets à griller et de la viande de volaille sera soumis à un contrôle de qualité.

Ce système a très mauvaise réputation aux États-Unis. La question a été examinée à diverses reprises dans des émissions à forte cote d'écoute comme *60 Minutes*, où le système a été jugé tout à fait insuffisant. Lorsqu'il est question qu'on adopte au Canada un programme de ce genre, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) devrait pouvoir nous garantir que les normes existantes seront respectées et que nous n'allons pas tout simplement reproduire les piètres résultats obtenus aux États-Unis en copiant servilement leur système comme le font le ministre de l'Agriculture et le gouvernement du Canada.

En répondant à ma question, j'espère que le secrétaire parlementaire pourra me garantir, et aussi garantir à la Chambre et aux Canadiens que le système est intact, que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place, que l'on veille à assurer l'intégrité du système, aussi bien pour ce qui est de l'inspection des abattoirs de volaille que pour ce qui est du cas de l'estampe égarée, puisqu'il s'agit d'un instrument important sur lequel se fonde la bonne réputation de notre système d'inspection des viandes, ici au Canada.

[Français]

**M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, la légende d'inspection qui provient des estampilles du ministère de l'Agriculture procure l'assurance aux consommateurs canadiens que les produits de viande ont été déclarés sains par un inspecteur de notre gouvernement fédéral. Pour cela, les estampilles portant la légende d'inspection sont tenues sous garde très sévère et ce en tout temps.